

# Revue DROIT LITTÉRATURE

N<sup>o</sup>3 2019

## Du Droit à la Littérature

### · **Actualités :**

- Le Portrait de Guy Canivet
- Le Questionnaire de Proust de Nicolas Mathieu

### · **Le thème :** La Rébellion

avec un entretien de Marcel Gauchet,  
des articles de Pierre Jourde, Alain Sériaux,  
Anne-Marie Le Pourhiet...

**Nicolas Dissaux**

*Rédacteur en chef de la revue Droit et Littérature  
Professeur à l'Université de Lille*

**Yves-Édouard Le Bos**

*Secrétaire général de la revue Droit et Littérature  
Maître de conférences à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3*

**Emmanuelle Saulnier-Cassia**

*Chargée des relations extérieures de la revue Droit et Littérature  
Professeur de droit public à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines*

**Céline Slobodansky**

*Directrice éditoriale de la revue Droit et Littérature*

**COMITÉ SCIENTIFIQUE**

**Peter Brooks**

*Princeton University*

**Christophe Jamin**

*Directeur de l'École de droit de Sciences Po*

**François Ost**

*Professeur à l'Université de Saint-Louis, Bruxelles*

**Michel Rosenfeld**

*Professeur de droit constitutionnel à la Cardozo School of Law (New York)*

**Paolo Tortonese**

*Professeur de littérature à l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3*

**Anna Arzoumanov**

*Maîtresse de conférences en langue et littérature françaises de l'Université Paris- Sorbonne*

**Arnaud Latil**

*Maître de conférences, Sorbonne Université, chercheur au CERDI, Université Paris-Saclay*

**Judith Sarfati Lanter**

*Maître de conférences en littérature comparée  
Faculté des Lettres, Sorbonne Université  
Centre de recherche en littérature comparée (CRLC), Labex OBVIL*

*Vos propositions d'articles peuvent être adressées  
à la rédaction de la revue : [rdl@lextenso.fr](mailto:rdl@lextenso.fr)  
Les références à un article de la revue peuvent être citées  
de la façon suivante : RDL année, n°3, p. 1.*

ADMINISTRATION

L.G.D.J. – Lextenso éditions  
70, rue du Gouverneur Général Éboué, 92131 Issy-les-Moulineaux Cedex  
Tél. : 01 40 93 40 40  
[abonnements@lextenso.fr](mailto:abonnements@lextenso.fr)  
Directeur de la publication : Emmanuelle Filiberti



# Couleur du temps

---

Le temps a-t-il une couleur ? Les lecteurs de *Peau d'âne* songeront immédiatement au bleu, le plus beau de l'Empyrée, une belle couleur azurée.

Aujourd'hui, ils risquent pourtant d'être vite rabroués : foin, littérature que tout cela ! En vérité, le jaune seul tient le haut du pavé.

Bref, la couleur ne serait plus celle d'une robe mais d'un gilet, arboré par des milliers d'automobilistes en colère.

Un mauvais esprit dira que la mode n'en est pas si récente, Robespierre aimait déjà que le sien (de gilet) fût de nankin, ce tissu d'un jaune chamois...

Cela étant, peu importe.

L'essentiel est de savoir si nous sommes vraiment si loin de la littérature. Or rien n'est moins sûr.

Sans doute est-il vain de prétendre qu'un auteur en particulier avait prédit le mouvement qui secoue la France depuis le mois de novembre. Cela fait belle lurette que l'écrivain est descendu de son piédestal. Qu'on le déplore ou non, sa parole n'est plus sacrée. Et si Houellebecq est encore parfois présenté comme une espèce de mage, la thèse frise le ridicule. À cet égard, *Sérotonine* met en scène une révolte paysanne qui n'est pas tout à fait du même ordre que le mouvement des « gilets jaunes » (v. not. A. Novak-Lechevalier, Entretien avec Antoine Lagadec, 11 janvier 2019, sur le site de la *Revue des Deux Mondes* – et, du même auteur, Houellebecq, *L'art de la consolation*, éd. Stock, oct. 2018).

Seulement la question se pose : la littérature n'est-elle pas un formidable moyen d'appréhender cette remise en cause de l'ordre que constitue toute rébellion ? L'équipe de la *Revue Droit & Littérature* l'a pensé<sup>1</sup>.

Le dossier de ce numéro est ainsi consacré à ce thème : la rébellion. Concocté bien avant l'agitation populaire, il ne recèle, on s'en doute, aucune prophétie. Certaines des contributions n'en sentent pas moins la poudre. Au lecteur d'apprécier.

Bien entendu, le sujet est infini. Il est loin d'être épuisé.

Au demeurant, le recul manque. Un jour, on y verra plus clair. Les rapports que notre littérature contemporaine entretient avec l'ordre et la soumission y apparaîtront mieux encore. La guerre des pauvres ne fera pas seulement l'objet d'un récit (É. Vuillard, *La guerre des pauvres*, Actes sud, 2019), elle

---

1. Une équipe qui s'enrichit au passage de trois précieuses recrues : Anna Arzoumanov, Arnaud Latil, Judith Sarfati-Lanter.

justifiera une analyse juridique et littéraire. Car Yves-Édouard Le Bos, notre secrétaire général, le montre très bien dans son article : le discours sur la pauvreté sollicite droit et littérature.

En attendant, quelques chefs-d'œuvre invitent déjà à réfléchir.

Michael Kohlhaas par exemple. Ce pauvre diable imaginé par Kleist avait certes été victime d'une injustice. Sa réaction n'en fut pas moins disproportionnée. Aucune cause ne justifie de mettre un pays à feu et à sang. L'homme révolté ne peut logiquement tourner le dos aux principes qui l'ont mis en branle. C'est également tout le sens de l'œuvre d'Albert Camus.

De manière plus générale, la littérature nous éclaire. Elle révèle les choses et permet ainsi de mieux les saisir afin, peut-être, de mieux agir. Les mythes qu'elle façonne ont-ils une autre fonction (v. à ce sujet l'extraordinaire épopée de S. Massini, *Les frères Lehman*, Globe, 2018, sur l'histoire de la célèbre banque Lehman Brothers) ?

Le temps a-t-il donc une couleur ?

Un peu de bleu, un peu de jaune : cela donne du vert.

Couleur de l'espoir paraît-il...

**Nicolas Dissaux**

**ACTUALITÉS 9**

- 11 Agendas
- 13 Le mot du droit
- 17 Portrait
- 21 Questionnaire de Proust
- 23 Les Prix

**LE THÈME**

**La rébellion**

- 27 « La révolution des droits de l'Homme est terminée pour autant qu'elle n'a plus d'adversaires et que ses principes l'ont emporté sur toute la ligne »  
Entretien avec Marcel GAUCHET
- 33 Une maladie infantile de la pensée  
Pierre JOURDE
- 39 Du devoir et du droit de se rebeller. Considérations de droit naturel  
Alain SÉRIAUX
- 45 Rébellion ou soumission à la Cour de cassation ?  
Anne-Marie LE POURHIET
- 55 De la rébellion ou de l'exigence des contraires  
Peggy LARRIEU
- 69 L'ordre ou la justice ?  
La rébellion manquée des juristes dans *l'affaire Dreyfus*  
Clément AUBISSE et Pierre-Nicolas BARENOT
- 85 Monsieur Vinteuil dans *À la recherche du temps perdu* :  
rebelle à la rébellion et à la médiatisation  
Cécile LEBLANC
- 97 Désobéir  
Julien JEANNENEY

- 111 L'ultime rébellion : *Libertalia*, libre cité des (non) pirates**  
Franck LAFFAILLE
- VARIÉTÉS**
- 131 Narrativité et normativité**  
Françoise LAVOCAT
- 147 Interprétation judiciaire vs interprétation littéraire**  
Le paracletisme de Léon Bloy vu par les censeurs romains  
et par la critique littéraire  
Jean-Baptiste AMADIEU
- 169 Le droit est-il narratif, la narrativité est-elle juridique ?**  
Otto PFERSMANN
- 181 Politique et droit public selon Zola**  
Adrien REYMOND
- 197 La transgression en bourse dans le roman au XIX<sup>e</sup> siècle**  
(Lectures croisées de Balzac, Stendhal et Zola)  
Maxime GALLAND
- 223 Éloquence, rhétorique et argumentation judiciaire des magistrats  
du parquet**  
Un genre controversé parmi les littéraires du XIX<sup>e</sup> siècle  
Marie-Hélène YAZICI-DEBACKER
- 235 Combattre la pauvreté par les droits**  
L'ultime abandon ?  
Yves-Édouard LE BOS
- 257 La Curée d'Émile Zola**  
L'expropriation au temps du Baron Haussmann  
Pierre CHAVY
- 273 Le droit commercial au XIX<sup>e</sup> siècle**  
(De César Birotteau à Aristide Saccard)  
Thierry FAVARIO
- 285 L'écriture contre les excès de l'Épuration**  
La « vraie justice » dans les chroniques de François Mauriac (1944-1946)  
Yann DELBREL
- 299 Procès de deux reines assassines dans le théâtre du Siècle d'Or**  
Amélie DJONDO DROUET
- UN TEXTE**
- 313 Raymond Saleilles, « Roman sociologique et roman social »,**  
Conférence faite à l'Institut Populaire du V<sup>e</sup> arrondissement, le 21 avril 1903,  
Paris

<b>L'ENTRETIEN</b>	<b>329</b>	Interview de Jean Tulard à propos de l'ouvrage : « <i>Le monde du crime sous Napoléon</i> »
	<b>335</b>	Interview de Thierry Lentz à propos de l'ouvrage : « <i>Napoléon et le droit</i> »
<b>CHRONIQUES</b>	<b>343</b>	Création littéraire et droit <b>Champs croisés</b> Michel VIVANT
	<b>350</b>	<b>Les œuvres littéraires</b> Jean-Michel BRUGUIÈRE
	<b>356</b>	<b>Le théâtre</b> Emmanuelle SAULNIER-CASSIA
<b>RECENSIONS</b>	<b>369</b>	

**RDL n°4, 2020**

Le prochain dossier de la Revue Droit et Littérature sera consacré à l'Europe.

Quoi de plus légitime ? L'Europe est une idée tout à la fois juridique et littéraire.

Au reste, elle connaît actuellement une crise sans précédent.

Dans quelle mesure la littérature permet-elle de décrypter et d'analyser la construction et/ou la destruction de l'Europe ?

En quoi, plus fondamentalement, participe-t-elle à cette construction et/ou à cette destruction ?

Autant de questions justifiant l'analyse croisée de juristes et de littéraires.